



Lettre d'information

La carte participative <u>CARTICIPE.LNPN.FR</u> à nouveau en ligne du 28 novembre 2016 au 1er février 2017 pour la deuxième phase de consultation portant sur le choix des "zones de passages"

Après la phase de large concertation sur les aires d'étude du projet LNPN menée fin 2015, à l'aide notamment de l'outil carticipe.lnpn.fr, le projet LNPN a pris en compte les apports et les enseignements de cette consultation :

- Inclusion des éléments de paysage et d'environnement collectés lors de la 1ère phase de carticipe.lnpn.fr
- Etude d'une zone de passage supplémentaire entre Rouen et Yvetot

La nouvelle phase de consultation qui s'ouvre a pour objectif de recueillir les observations du public sur les zones de passage envisagées pour les trois tronçons prioritaires, prévus à l'horizon 2030, de la ligne nouvelle Paris-Normandie.

Cette 2^{ème} phase de consultation durera jusqu'au 1^{er} février 2017. Le public est invité à s'informer puis à s'exprimer, si possible en argumentant, sur le choix d'une zone de passage sur chacun des trois tronçons.

Pour s'informer et s'exprimer :

Sur chaque tronçon (<u>Rouen-Yvetot</u>, <u>Mantes-Evreux en deux parties</u>, <u>Paris-Mantes</u>), sont proposées 3 ou 4 zones de passage possibles pour la future ligne ferroviaire.



Vous êtes invités à exprimer vos préférences pour l'une ou l'autre des zones de passage, pour chacun des tronçons.

Pour consulter les informations vous permettant d'effectuer un choix, vous pouvez, soit :

- zoomer sur la carte pour distinguer les zones de passages de couleurs différentes proposées pour chaque tronçon, et consulter leurs bulles d'informations (en rouge)
- cliquer sur le titre d'un tronçon dans le menu de gauche, pour afficher la liste des différentes zones de passages correspondantes, avec leurs informations

Chaque bulle contient des éléments d'information synthétiques sur les avantages comparatifs et les impacts environnementaux de chaque zone de passage, ainsi qu'un lien vers des fiches d'information plus détaillées.

Pour exprimer votre préférence pour une zone de passage plutôt qu'une autre, il vous suffit ensuite de :

- Vous connecter, en créant un compte (cliquez en haut à droite de l'écran), ou avec votre compte créé lors de la 1^{ère} phase de concertation
- Consulter les bulles d'informations concernant les différentes zones de passages en cliquant dessus
- Voter favorablement pour les zones de passage qui ont votre préférence selon les tronçons
- En complément, vous pouvez :
 - ⇒ Ajouter un commentaire pour expliciter et argumenter vos choix
 - ⇒ Voter défavorablement pour les autres zones qui, sur un même tronçon, n'ont pas votre préférence

Attention : vos options sont irréversibles. Par conséquent : Lisez bien l'ensemble des informations sur les zones de passage d'un tronçon au préalable, pour effectuer votre choix.

Comme pour la première phase de concertation, l'ensemble de vos contributions fera l'objet d'un bilan permettant d'alimenter la réflexion relative à l'élaboration du projet.

Pour mieux connaître le territoire et l'environnement du projet LNPN, vous pouvez consulter :

- La <u>cartographie interactive « Territoire LNPN 3D »</u> accessible également via le site <u>www.lnpn.fr</u>: À l'aide d'une interface de cartographie dynamique facile d'utilisation, elle permet de comprendre plus en détail les zones de passage et les territoires du projet, leurs infrastructures, leurs projets urbains et l'ensemble de leurs caractéristiques environnementales.
- L'ensemble des fiches techniques détaillées des différentes zones de passage proposées
- Le site général de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie Inpn.fr, avec l'ensemble des informations sur les études, l'historique de la concertation et les actualités du projet

Rappel concernant la 1 ère phase de concertation :

Cette phase, qui visait à recueillir les avis du public sur des aires d'études larges et des thématiques variées, s'est déroulée du 15 septembre 2015 au 15 janvier 2016.

Elle est désormais close (contributions et votes fermés), mais les contenus restent consultables sur l'onglet de droite de Carticipe (en cliquant sur l'onglet rouge en haut à droite de la carte).

Le bilan complet de cette 1 $^{\rm ère}$ phase de concertation est consultable sur ce lien : ${\rm \underline{http://www.lnpn.fr/actualites/le-bilan-de-la-consultation-du-grand-public-est-en-ligne}$

Lien vers la carte participative de concertation : carticipe.lnpn.fr